

CMCAS BAYONNE

C.E.R SNCF



Projet pédagogique
Club de Jeunes
2013 / 2014



Centre de loisirs TICHINA CER SNCF / CMCAS EDF
4 rue sainte marguerite
64600 ANGLET
05.59.03.10.60 ou www.tichina.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - SITUATION INITIALE

A) PRISE EN COMPTE DES PROJETS EDUCATIFS DES ORGANISMES

B) LE PUBLIC ACCUEILLI

- * Tranches d'âges
- * Effectif prévisionnel
- * Besoins et capacités des jeunes
- * Attitude Rôle et de l'animateur

C) MOYENS ET CONTRAINTES

- * L'encadrement
- * Les ouvertures
- * L'infrastructure interne
- * La restauration
- * L'hébergement
- * Données budgétaires
- * Encaissements
- * Réglementation de la DDJS

II - PRESENTATION DES OBJECTIFS

1) OBJECTIF GENERAL

- ☒ Développer la curiosité et le sens des responsabilités chez les jeunes
- * Effets attendus
- * Rôle et attitude de l'animateur

2) OBJECTIF OPERATIONNEL

Objectif opérationnel 1 : Aider l'association « Promesses d'avenir, graines de sourire » dans leur démarche humanitaire

Objectif opérationnel 2 : Partager du temps et des moments conviviaux avec les enfants malades

Objectif opérationnel 3 :

III - METHODES GENERALES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT

- * Règles de vie
- * Programme d'activité
- * Relations et communication

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le Club Des Jeunes est une entité bien particulière et indépendante dans le centre de loisirs Tichina. En effet, il a son propre fonctionnement et ses règles tout en respectant celles du centre.

Le club de jeunes a connu quelques difficultés durant l'été avec des problèmes de communication et relationnels avec l'animatrice remplaçante. Cela a eu pour effet d'éclater le groupe de jeunes existant. Le projet prévu initialement n'a pas pu se faire : séjour solidaire au Maroc car l'investissement et l'intérêt n'étaient plus de mise. Il a donc fallu travailler à la construction d'un nouveau groupe en partant d'un noyau restant et réfléchir à un projet qui les motivait à nouveau.

Malgré les difficultés rencontrées, les jeunes sont conscients de leurs rôles d'exemples au sein du centre pour les enfants des autres tranches d'âges notamment pour le groupe d'ados qui souhaite à leur tour mettre en place des projets. Ils sont donc partis dans l'idée d'intégrer le nouveau groupe « Club ados » à leur projet annuel, ce qui leur permettra de prendre la mesure de l'importance d'une vie de projet.

Le club des jeunes reste un espace qui leur appartient et ce sont eux qui doivent le faire vivre et le faire fonctionner avec l'aide de l'animatrice permanente. Pour cela, ils devront s'investir dans la vie de groupe et dans la réalisation du projet 2014 à travers différentes actions.

Le club des jeunes leur donne donc la possibilité avec beaucoup de liberté de se retrouver pour échanger sur de nombreux domaines comme la vie quotidienne, leurs passions, les sorties et leurs activités communes du centre. Mais aussi de posséder leur propre espace de dialogue et d'action où eux seuls peuvent agir et interagir sur leur environnement.

I - SITUATION INITIALE

A - PRISE EN COMPTE DES PROJETS EDUCATIFS DES ORGANISMES

Le club des jeunes dans son fonctionnement et sa ligne de conduite tiendra compte des deux projets éducatifs de la CMCAS EGF et du CER SNCF.

B - LE PUBLIC ACCUEILLI

Ils sont tous jeunes de Cheminots et d'Electriciens et Gaziers. Ils sont issus de milieux socio-économiques différents et sont répartis géographiquement sur le BAB, HENDAYE et TARNOS.

Quelques extérieurs pourront être accueillis dans la mesure des possibilités du centre.

↳ Tranches d'âges:

Le Club De Jeunes est ouvert pour tous les jeunes de 14 à 20 ans.

↳ Les effectifs prévisionnels :

* Nombre d'inscrits21

* Estimation de jeunes fréquentant le club.....8

↳ Les besoins et les capacités des jeunes :

<u>BESOINS</u>	<u>CAPACITES</u>
★ De s'imposer, de s'intégrer, de se sentir écouté et d'être encouragé	★ Développement de l'observation
★ De prendre des responsabilités	★ Amélioration de la maîtrise de l'espace et du temps
★ De s'organiser en groupe pour l'élaboration d'un projet	★ Vue globale
★ Attirance vers les créations intellectuelles (journal...)	★ Appréciation des matières, des rapports de surface
★ Parfois difficultés d'activités communes (filles-garçons)	★ Habilité et invention technique (montage, diapo, vidéo, photo...)
★ Différence d'intérêts selon la personnalité de chacun	★ Savoir gérer un budget
★ D'avoir des repères stables	★ Savoir se mettre au service du groupe
	★ Etat d'esprit idéaliste

↳ **Attitude et rôle de l'animateur:**

- * Etre partie prenante de la vie culturelle où l'on habite, afin de leur faire partager.
- * Proposer des techniques plus élaborées.
- * S'aider de personnes qualifiées : "les intervenants".
- * Se documenter et faire des recherches en fonction des projets.
- * Créer et maintenir une dynamique de groupe.
- * Passer un contrat avec les jeunes pour la réalisation de projet et aboutir à tout prix et le relancer si besoin.
- * Donner des responsabilités et les aider à les assurer et assumer.
- * Respecter les différences (évolution, choix...)
- * Repérer les jeunes qui ont du mal à s'intégrer et les aider au mieux.
- * Prendre le temps pour les écouter.
- * Participer pleinement à la vie du groupe.
- * Etre dynamique et motivé.
- * Etre cohérent dans ses propos et attitudes.
- * Etre capable de se remettre en question.
- * Poser des règles de vie claires et comprises par chacun.

C - MOYENS ET JOURS DE FONCTIONNEMENT

↳ **L'encadrement :**

- * D'une animatrice permanente du centre de loisirs (DUT animation sociale et socioculturelle)
- * D'un animateur BAFA en soutien quand cela sera nécessaire.

↳ **Les ouvertures :**

Les jeunes ont décidé de reconduire le vendredi comme jour de rendez-vous du Club de jeunes, moment plus propice à l'échange (repas commun) et à leurs présences régulières. En effet, la majorité d'entre eux a des activités extrascolaires le samedi et ils apprécient de se retrouver en soirée. Cependant il n'est pas écarté la possibilité de se retrouver le samedi si besoin est pour le projet ou des sorties.

Pendant l'année scolaire :

- * Les vendredis soirs 2 fois par mois (un planning au semestre est établi).
- * Les mercredis après-midi en fonction de la demande
- * Certains week end (actions pour récolte fonds, sorties spéciales...)
- * Certains soirs en fonction de la nécessité pour le projet ou des sorties.

Pendant les vacances scolaires :

	Secondaires	Nombre de jours
Toussaint	Du lundi 21/10 Au vendredi 01/11	9
Noël	Du lundi 23/12 Au vendredi 03/01	8
Hiver	Du lundi 17/02 Au vendredi 28/02	10
Printemps	Du lundi 14/04 Au mercredi 25/04	9
Eté	Le lundi 07/07	/

↳ L'infrastructure interne :

Les vendredis, les jeunes disposent des locaux de l'ALSH, de la salle de réunion du Complexe Sportif.

Les mercredis et les vacances scolaires, ils disposent d'une salle aménagée et décorée par et pour eux. Cette salle leur est réservée afin qu'ils puissent se retrouver dans un lieu bien à eux.

↳ La restauration :

Les vendredis : les jeunes ont la possibilité de manger au centre. Pour cela, ils établissent le menu de façon collective. Ils préparent, organisent leur repas et gèrent le rangement.

Les mercredis et vacances scolaires : Les repas sont confectionnés par le restaurant d'entreprise C.C.A.S. – EGF. Le transport est effectué par l'ouvrier d'entretien.

! Les jeunes auront la possibilité de fournir leur propre pique-nique sur des sorties ou d'utiliser ceux du centre.

↳ L'hébergement :

Des nuits au centre peuvent être organisées, dans ce cas le couchage se fera sous tentes. Il faudra que chacun amène un sac de couchage et ses affaires de toilette. Pour l'utilisation des douches, il faudra se mettre en relation avec le gardien du complexe sportif.

↳ Données budgétaires :

* Le budget sera géré par le trésorier sous couvert de l'animatrice permanente responsable du Club Des Jeunes.

* Les décisions devront être prises par l'ensemble du groupe de façon équitable.

* Les sorties et activités devront prendre en compte les données budgétaires.

↳ Encaissements :

Il se fera sous forme d'une cotisation à l'année. Cette cotisation englobe les activités et animations proposées, mais pas les repas ni les camps.

Les tarifs varient en fonction du coefficient familial.

Cotisations annuelles :

Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	EGF et Extérieurs
40.95 €	45.50 €	50.70€	56.40 €	60 €

↳ La réglementation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports :

La spécificité du Club Des Jeunes est d'accueillir au sein du même groupe, des mineurs et de jeunes majeurs.

Pour ce qui est des mineurs, "l'arrêté du 20 mars 1984" donne le cadre réglementaire de l'accueil. Etant donné la souplesse de fonctionnement du Club, notamment du point de vue des horaires, il faudra qu'avec la fiche d'inscription, la famille fournisse une "autorisation parentale" qui donne le droit au jeune d'aller et venir sur la structure aux horaires qui lui convienne.

En ce qui concerne les jeunes majeurs, il n'y a pas de cadre réglementaire.

Nous tiendrons compte également des instructions départementales de la Jeunesse et des Sports de Pyrénées Atlantiques pour toutes les sorties et activités "à risque".

Les projets seront présentés par les jeunes au service "Enfance Jeunesse" du CER et à la commission Jeunesse de la CMCAS ainsi qu'aux parents qui en feront la demande.

II - PRESENTATION DES OBJECTIFS

1) OBJECTIF GENERAL

Le passage d'adolescent à jeune adulte est une étape importante dans la vie de chacun et souvent délicat quand on n'y pas préparé.

Le Club Des Jeunes est une micro société à elle seule, ce qui permet aux jeunes de se confronter au travers de projets et de leurs réalisations à des notions de bases nécessaires à ce passage, telles que la vie en collectivité, le respect d'autrui, la solidarité, la réalisation de démarches, la gestion d'un budget, la prise de décisions, l'argumentation, la réflexion, la recherche et la prise d'informations, la responsabilité, etc....

Poursuivre le point accueil jeune (le PAJ)

L'espace Point Accueil Jeune continue d'être un lieu d'échange important, il se poursuit sous une forme particulière puisqu'il n'y a aucune obligation à y participer. Son existence se fait principalement à travers la page Facebook « LHS Tichina » et par internet (tichiwood@hotmail.fr). Il prend aussi forme à travers des moments sérieux autour de sujets importants tels que relation garçons/filles, la sexualité, la drogue, l'alcool, relation au sein d'un groupe d'amis, les études etc... En effet, le PAJ reste un lieu d'information mais surtout de discussions et d'échanges autour des sujets les plus divers et souvent personnels que peuvent rencontrer les jeunes. Le coté officieux de ce lieu d'échange les incite à communiquer plus facilement. La confiance instaurée entre l'animatrice et les jeunes est primordiale pour qu'ils puissent utiliser ce moyen de communication au mieux pour eux.

De plus, cette adresse internet leur permet de recevoir régulièrement les informations concernant le club de jeunes, la vie du centre et d'en être pleinement acteur.

En résumé, ce PAJ est une aide, un accompagnement mais aussi un lieu convivial et un moyen efficace pour maintenir une dynamique de groupe que les jeunes utilisent dans différents domaines.

↳ Développer la curiosité et le sens des responsabilités chez les jeunes.

<i>MOYENS</i>	<i>METHODES</i>
* Créer et suivre ensemble leur projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De façon concertée et collective ➤ Faire venir un intervenant qualifié ➤ Participation régulière aux ateliers ➤ Recherches sur internet et livres ➤ Chercher des infos auprès des associations environnementales ➤ Faire des sorties en lien avec le projet ➤ Prise en compte et suivi du budget ➤ Partager des connaissances ➤ Mise en place d'un échancier
* Renforcer la cohésion du groupe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire vivre la photothèque du CDJ ➤ Organiser des soirées repas conviviales ➤ Mettre en place des activités spécifiques ➤ Intégrer au mieux les nouveaux venus ➤ Respecter la communication et les idées de chacun ➤ Faire des sorties qui conviennent à chacun ➤ Faire des photos
* Participer à l'organisation et à la vie du Club de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En définissant les rôles ➤ En informant régulièrement le groupe ➤ Respecter le règlement intérieur ➤ Mise en place d'un bureau par élections ➤ Débats et décisions sur le programme des petites vacances ➤ Réécriture du règlement intérieur ➤ Mise en place d'un planning d'activités pour les vendredis soirs ➤ Participer à la dynamique du groupe ➤ Créer un carnet des moments forts du club (écrits et photos)
* Poursuivre le point accueil jeune (le PAJ)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi de l'adresse mail ➤ Mise en place de temps de rencontre et d'échange ➤ Aide à l'orientation, la recherche de stage, (soutien et accompagnement)

Mettre en place un séjour à thème	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Choix du lieu de façon collective ➤ Recherche de fonds pour financer le déplacement ➤ Recherche d'activités ➤ Investissement à l'année de chaque jeune ➤ Gérer l'organisation de l'ensemble du séjour de façon collective mais avec répartition des tâches ➤ Réfléchir à la faisabilité des choix
-----------------------------------	--

↳ Les effets attendus :

Que le jeune :

- * Puisse tenir ses engagements
- * Se projette sur du moyen et long terme
- * Prenne des décisions de façon collective
- * S'informe, acquière de nouvelles connaissances
- * Ait une vision globale et détaillée du projet
- * Prenne confiance en lui et en ses capacités
- * Soit motivé par ses actions
- * Soit capable de s'évaluer et d'évaluer ses actions
- * Comprenne l'importance de la vie du groupe
- * Comprenne la nécessité de la communication
- * Prenne plaisir au sein du club
- * S'investisse pleinement dans la vie du Club de jeunes
- * Puisse s'exprimer sur tous les sujets sans tabou
- * Prenne plaisir à venir sur le PAJ
- * Trouve les informations nécessaires
- * Prenne confiance en lui et en ses capacités
- * S'approprie cet espace et en soit l'acteur
- * Qu'il utilise chaque fois que besoin le lien internet

↳ Rôles et attitudes de l'animateur :

- * Accompagne, guide, conseille, recadre
- * Mesure, prend en compte les réseaux de relations dans le groupe
- * Met à disposition les moyens matériels et humains
- * Fait le lien dans le groupe, avec les intervenants, la direction...
- * Motive et dynamise le groupe
- * Ecoute chaque jeune avec sa particularité
- * Prend plaisir au sein du club
- * Amène des nouveautés
- * Accompagne les jeunes dans leurs différentes tâches à accomplir
- * Qu'il accompagne les jeunes
- * Qu'il mette à disposition les informations demandées
- * Qu'il fasse le lien entre les différents participants
- * Qu'il soit à l'écoute de chaque jeune
- * Qu'il respecte les choix de chacun
- * Qu'il respecte la vie privée de chacun

2) OBJECTIFS OPERATIONNELS

Objectif opérationnel 1 :

Fonds des Nations unies pour l'enfance (abrégé en **UNICEF** ou Unicef pour *United Nations International Children's Emergency Fund* en [anglais](#), soit « Fonds international d'urgence des Nations unies pour l'enfance ») est une agence de l'[ONU](#) consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants.

L'UNICEF est à pied d'oeuvre dans plus de 190 pays et territoires pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement ; une éducation de base de qualité pour garçons et filles, la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida.

L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

b-) Petit historique de l'association :

A la fin de la deuxième Guerre mondiale, la famine et la maladie menaçaient les enfants d'Europe.

En décembre 1946, les Nations Unies créèrent l'UNICEF pour leur fournir une aide d'urgence.

En 1953, l'Unicef intègre de façon permanente l'ONU.

En 1959, l'assemblée générale des Nations Unies adopte la déclaration des droits de l'enfant.

En 1965, l'Unicef reçoit le prix Nobel de la paix.

En 1989, l'assemblée générale des Nations Unies adopte la convention relative aux droits de l'enfant. Cela devient le traité le plus accepté à ce jour.

2 – Les objectifs du projet :

Objectif général :

Aider l'association « UNICEF » dans leur démarche humanitaire internationale

<i>MOYENS</i>	<i>METHODES</i>
* En s'investissant dans leurs actions déjà existantes	<ul style="list-style-type: none">➤ Création de frimousses➤ Organisation de la nuit de l'eau 2014➤ Journée spéciale droit de l'enfant➤ Financer l'achat de vaccins➤ Financer l'accès à l'eau potable➤ Organiser une journée spéciale droit de l'enfant le 20 novembre avec les enfants de l'ALSH
* En récoltant des fonds	<ul style="list-style-type: none">➤ Par la vente d'objets spécifiques➤ Différentes actions sur toute l'année➤ A travers les dons➤ Par le biais de partenariat➤ Remis officiellement lors de l'été 2014➤ En partenariat avec des jeunes lycéens
* En aidant à promouvoir l'Unicef	<ul style="list-style-type: none">➤ A travers la presse écrite, la radio, la TV locale, etc...➤ Dans les écoles des ados et jeunes➤ Par le biais de nos actions➤ En devenant de jeunes ambassadeurs Unicef➤ Création d'un objet souvenir du projet à partir de photos➤ Organisation d'une journée spéciale pour les 50 ans de l'UNICEF

↳ Les effets attendus :

Que le jeune :

- * Puisse tenir ses engagements
- * Se projette sur du moyen et long terme
- * Prenne des décisions de façon collective
- * S'informe, acquière de nouvelles connaissances
- * Ait une vision globale et détaillée du projet
- * Prenne confiance en lui et en ses capacités
- * Soit motivé par ses actions
- * Soit capable de s'évaluer et d'évaluer ses actions
- * Comprenne l'importance de la vie du groupe
- * Comprenne la nécessité de la communication
- * Prenne plaisir au sein du club
- * S'investisse pleinement dans la vie du Club de jeunes
- * Prenne plaisir à aider autrui et à être solidaire

↳ Rôles et attitudes de l'animateur :

- * Accompagne, guide, conseille, recadre
- * Mesure, prend en compte les réseaux de relations dans le groupe
- * Met à disposition les moyens matériels et humains
- * Fait le lien dans le groupe, avec les intervenants, la direction...
- * Motive et dynamise le groupe
- * Ecoute chaque jeune avec sa particularité
- * Prend plaisir au sein du club
- * Amène des nouveautés
- * Accompagne les jeunes dans leurs différentes tâches à accomplir
- * Qu'il accompagne les jeunes
- * Qu'il mette à disposition les informations demandées
- * Qu'il fasse le lien entre les différents participants
- * Qu'il soit à l'écoute de chaque jeune
- * Qu'il respecte les choix de chacun
- * Qu'il respecte la vie privée de chacun
- * Qu'il soit garant de la réussite du projet et mette tout en œuvre pour y arriver
- * Qu'il explique bien les règles d'un engagement dans un projet solidaire
- * Qu'il soit moteur lors des relâchements

Objectif opérationnel 1 :

Récolter des fonds pour financer un don d'au moins 15000 Vaccins

<i>MOYENS</i>	<i>METHODES</i>
* En vendant des gâteaux	<ul style="list-style-type: none">➤ Aux arbres de Noël SNCF ET EGF➤ A l'Alsh certains jours➤ Stand à l'entrée de Leroy Merlin le we➤ Stand à l'entrée de Toys r Us le we
* En vendant des objets spécifiques au projet	<ul style="list-style-type: none">➤ Création de porte photos au logo du projet➤ Aux proches des ados et jeunes➤ Dans leurs collèges et lycées➤ Proposer des objets Unicef
* En organisant une journée inter CE	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'un tournoi pelote et squash en lien avec les sections Cheminotes➤ Mise en place d'une randonnée à thème en lien avec la section montagne de la CMCAS➤ Organisation d'une soirée musicale (groupe de musique)➤ Proposer un apéro tapas à tous les participants de la journée (préparer par les ados et jeunes)➤ Création d'affiches et installation➤ Animations pour les enfants et familles gérées par les jeunes➤ Remise d'un tee-shirt à chaque participant
* En organisant une soirée spéciale	<ul style="list-style-type: none">➤ A la patinoire d'Anglet➤ Soirée à thème choix par les jeunes➤ Entrées au profit du projet Unicef➤ Création d'affiches et installation

Effets attendus sur les jeunes : Qu'ils :

- * Prennent des initiatives
- * Se projettent dans le long terme du projet
- * Prennent des décisions de façon collective
- * Mettent en place des actions concrètes
- * Prennent confiance en eux et en leurs capacités
- * Soient motivés par leurs actions
- * Soient capables de s'évaluer et d'évaluer leur projet
- * Prennent des responsabilités
- * S'investissent pleinement dans la vie du Club de jeunes
- * Qu'ils grandissent

↳ Rôles et attitudes de l'animateur :

- * Accompagne, guide, conseille, recadre
- * Met à disposition les moyens matériels et humains
- * Fait le lien dans le groupe, avec l'association
- * Motive et dynamise le groupe
- * Ecoute chaque jeune avec sa particularité
- * Amène des nouveautés
- * Accompagne les jeunes dans leurs différentes tâches à accomplir
- * Suit le projet dans son ensemble et est le moteur du groupe

Objectif opérationnel 2 :

Récolter des fonds aider au financement du développement de l'accès à l'eau potable dans les écoles du TOGO

<i>MOYENS</i>	<i>METHODES</i>
* En vendant des objets	<ul style="list-style-type: none">➤ Fabrication « maison » ou industrielle d'objets à l'effigie du projet des jeunes➤ Choix et décisions collectives➤ Aux arbres de Noël SNCF ET EGF➤ A l'Alsh certains jours spécifiques➤ Aux commerçants, aux familles, aux proches des jeunes➤ Dans les lycées et collèges.
* En organisant une nuit de l'eau	<ul style="list-style-type: none">➤ Le 22 mars 2014➤ Dans une piscine du BAB (entrée au profit du projet)➤ Proposant un baptême de plongée payant (en lien avec la section plongée de la CMCAS)➤ Organiser un match de water-polo (inscriptions payantes)➤ En lien avec l'association « Anglet Olympique »➤ Proposer des jeux aquatiques pour les enfants organisés par les jeunes et les ados
* En cherchant des partenaires	<ul style="list-style-type: none">➤ Par courriers➤ Qu'ils soient financiers ou autres (organisationnels, etc.)➤ Entreprises locales➤

Effets attendus sur les jeunes : Qu'ils :

- * Prennent des initiatives
- * Se projettent dans le long terme du projet
- * Prennent des décisions de façon collective
- * Mettent en place des actions concrètes
- * Prennent confiance en eux et en leurs capacités
- * Soient motivés par leurs actions
- * Soient capables de s'évaluer et d'évaluer leur projet
- * Prennent des responsabilités
- * S'investissent pleinement dans la vie du Club de jeunes
- * Qu'ils grandissent

↳ Rôles et attitudes de l'animateur :

- * Accompagne, guide, conseille, recadre
- * Met à disposition les moyens matériels et humains
- * Fait le lien dans le groupe, avec l'association, les partenaires
- * Motive et dynamise le groupe
- * Ecoute chaque jeune avec sa particularité
- * Amène des nouveautés
- * Accompagne les jeunes dans leurs différentes tâches à accomplir
- * Suit le projet dans son ensemble et est le moteur du groupe

III - METHODES GENERALES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT

A – Le bureau:

Il sera constitué au minimum d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e).

Ils seront élus pour un an à la majorité.

Leurs rôles seront définis de la sorte :

LE PRESIDENT

Il aura la charge d'être rassembleur du groupe en collaboration avec l'animatrice, il pourra être acteur/animateur de réunions entre les jeunes. Il se tient au courant des informations.

Club des jeunes → animatrice permanente

Club des jeunes → Directeur alsh

LE SECRETAIRE

Il aura pour mission de prendre en note chacune des réunions et de transmettre les informations à tous les adhérents.

LE TRESORIER

Il aura pour mission le suivi des cartes d'adhésion. Il devra avec l'aide de l'animatrice permanente ; tenir à jour le budget alloué et d'en informer tous les adhérents.

Une assemblée générale sera effectuée tous les trimestres dans un premier temps.

Présentation du bureau 2014 :

Présidente : Maylis Bidart

Vice présidente : Maureen Ascarrain

Trésorière : Eva Murua

Secrétaires : Charlotte Heguy

Elodie Gaugirand

☉ REGLES DE VIE

- * En plus du respect de la réglementation générale présente dans la structure, les jeunes devront adhérer au règlement intérieur mis en place entre eux et l'animatrice du groupe.
- * La consommation d'alcool n'est pas autorisée.
- * La mixité (nuits au centre) est interdite même pour les majeurs.
- * Les relations d'ordre sexuel ne sont pas autorisées.
- * Les heures d'arrivées et de départs étant libres, une autorisation parentale sera demandée aux mineurs.
- * Chaque jeune devra indiquer son heure d'arrivée et de départ sur un registre et le signer à chaque présence.
- * Les jeunes devront signaler de façon claire leur présence et leur départ à l'animatrice permanente ou l'animateur responsable du groupe.
- * Respecter l'autre dans son comportement et ses propos.
- * S'intégrer au groupe en ne se mettant pas à l'écart.
- * Les jeunes devront signer leur inscription au club de jeunes et leur engagement au projet.
- * Participer à la vie du groupe de façon active.
- * Prendre conscience que le club de jeunes n'est pas un lieu de consommation d'activité mais bien un lieu de vie avec projet à l'année.
- * Participer aux tâches collectives.
- * Respecter le matériel de la salle, du centre, et lors de sortie en extérieur
- * La consommation de tabac ne saurait en aucun cas être encouragée. Interdiction absolue pour les moins de 14 ans. Pour les jeunes entre 14 et 17 ans déjà fumeurs, l'usage du tabac pourra être autorisé qu'en des moments et lieux déterminés.
- * Les couples, s'il en existe au sein du groupe devront se montrer discrets, et leur relation affective ne devra pas interférer dans la vie de groupe.
- * L'introduction et l'usage de la drogue, quelle qu'elle soit sont formellement interdits et passibles de poursuites pénales.
- * Le renvoi est une sanction qui correspond à la dernière extrémité possible, lorsque toutes les tentatives de conciliation avec l'ensemble des partenaires ont échoué. En règle générale, un renvoi se justifie par des attitudes relevant du non respect des règles et en mettant en péril le bon fonctionnement du club de jeunes, du centre, des activités ou de séjours.

● PROGRAMME D'ACTIVITES

Un programme sera mis en place par et pour les jeunes :

- * Pour les rendez vous des vendredis soirs
- * Pour les vacances scolaires
- * Pour informer toutes les familles et les autres tranches d'âges du centre
- * Pour les ateliers spécifiques
- * Pour les activités ponctuelles

● RELATIONS ET COMMUNICATION

- * Le projet pédagogique "Club des jeunes" sera distribué à chaque famille et jeunes.
- * Des réunions d'informations peuvent être mises en place avec les parents pour la préparation du projet.
- * L'animatrice sera disponible pour les parents et toutes les questions qu'ils peuvent se poser.
- * Un document d'information sera distribué à tous les jeunes de 14/20 ans pour faire connaître la structure "Club des jeunes".

CONCLUSION

Le centre de loisirs à travers le "Club de jeunes" se met à disposition de tous les jeunes pour être un lieu de ressources sur de multiples domaines. C'est dans cet esprit que chacun doit s'approprier et faire vivre le "Club de jeunes".

Le Club de jeunes est un lieu privilégié pour les jeunes où ils ont la possibilité d'évacuer les pressions et de se défouler à travers des jeux physiques ludiques ; mais aussi un lieu de découvertes intellectuelles et artistiques où chaque jeune pourra « piocher » se dont il a besoin.

Le club de jeunes ne peut vivre qu'avec la participation active de chacun !!